

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE
LUNDI 16 MAI 2022 à 20H30

N°	Objet	Décision
<u>2022-02-01</u>	Comptes de gestion – Exercice 2021	Unanimité
<u>2022-02-02</u>	Comptes administratif – Exercice 2021	Unanimité

SÉANCE DU 16 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux, le seize mai à vingt heures trente minutes, les membres du conseil d'administration du CCAS dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Martine , vice-présidente du CCAS.

Etaient présents : Mme HULIN Martine, Vice-Présidente - M. CERTAIN Pierre - Mme LEPLU Dorothée – Mme FAHSS Florence - Mme PREIRA Lucie - Mme CAHU Laurence - Mme VERPOORTE Marie - Mme GOUELLE Solange - Mme MESENGE Marie-Joseph - Mme JARDIN Joëlle – Mme LOUPY Florence – Mme MAUVIEL Sylvie.

Absents excusés : M. LAMBERT Gaëtan, Président - Mme RAULT Nelly - Mme LEPELLETIER Cheyenne - M. BRETHON Alain.

Remplacement en cours : Mme MARTIN Véronique

Secrétaire de séance : Mme MESENGE

Date de convocation : 10/05/2022

Nombre de membres : 17 – présents : 12– votants : 12

2022-02-01 – Comptes de gestion - exercice 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité,

Approuve les comptes de gestion de l'exercice 2021 dressés par le Receveur municipal concernant :

- Le budget du CCAS ;
- Le budget de la résidence autonomie de la commune de Sartilly.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme,

Sartilly-Baie-Bocage, le 20 Mai 2022
La Vice-Présidente,
Martine HULIN



Accusé de réception en préfecture
050-200058048-20220516-2022-02-01-DE
Date de télétransmission : 27/05/2022
Date de réception préfecture : 27/05/2022

SÉANCE DU 16 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux, le seize mai à vingt heures trente minutes, les membres du conseil d'administration du CCAS dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Martine, Vice-Présidente du CCAS.

Etaient présents : Mme HULIN Martine, Vice-Présidente - M. CERTAIN Pierre - Mme LEPLU Dorothée – Mme FAHSS Florence - Mme PREIRA Lucie - Mme CAHU Laurence - Mme VERPOORTE Marie - Mme GOUELLE Solange - Mme MESENGE Marie-Joseph - Mme JARDIN Joëlle – Mme LOUPY Florence – Mme MAUVIEL Sylvie.

Absents excusés : M. LAMBERT Gaëtan, Président - Mme RAULT Nelly - Mme LEPELLETIER Cheyenne - M. BRETHON Alain.

Remplacement en cours : Mme MARTIN Véronique

Secrétaire de séance : Mme MESENGE

Date de convocation : 10/05/2022

Nombre de membres : 17 – présents : 12 – votants : 12

2022-02-02 – Comptes Administratifs - exercice 2021.

Madame HULIN, vice-présidente, présente aux membres du CCAS les comptes administratifs suivants :

Budget principal du CCAS, pour l'exercice 2021, la section fonctionnement laisse apparaître un excédent de 11877.32 €. Le résultat cumulé à la fin de l'exercice est pour la section fonctionnement un excédent de 23210.58 €.

Budget de la Résidence Autonomie, pour l'exercice 2021, la section fonctionnement laisse apparaître un excédent 11915.85 € et un excédent de 890 € en investissement. Le résultat cumulé à la fin de l'exercice est pour la section fonctionnement un excédent de 73391.89 € et un excédent de 21574.10 € en investissement.

Le Conseil d'Administration du CCAS approuve à l'unanimité les différents comptes administratifs de l'exercice 2021.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme,

Sartilly-Baie-Bocage, le 20 Mai 2022

La Vice-Présidente,

Martine HULIN

